

Favoriser la prise en compte des personnes en difficulté de lecture et d'écriture dans l'accès à la formation qualifiante

La formation qualifiante est un dispositif qui permet de développer les compétences requises pour exercer un métier. Ce dispositif augmentant incontestablement les chances d'accès à l'emploi, il constitue un enjeu important pour les personnes souhaitant intégrer le marché du travail. Mais, d'une part, cette ressource étant porteuse d'exigences, on peut se demander dans quelle mesure les personnes en difficulté de lecture et d'écriture y accèdent. D'autre part, dans un contexte de pénurie d'emplois et de manque de places en formation, les demandeurs d'une formation qualifiante peuvent être confrontés à la sélectivité accrue de la part des acteurs de la formation professionnelle...

Par Aurélie LEROY

À l'occasion de *La forêt des idées*¹, plus de 450 apprenants, travailleurs et bénévoles du secteur de l'alphabétisation se sont rassemblés pour exprimer leurs valeurs, actions, difficultés et alternatives autour de plusieurs thématiques². Transversalement, l'accès à la formation qualifiante a fait l'objet de nombreuses discussions autant chez les apprenants que chez les travailleurs et bénévoles.

Quels sont les freins rencontrés par les apprenants ?

Lors des ateliers, de nombreux apprenants ont exprimé leur projet professionnel et leur souhait d'entamer une formation qualifiante: « *Je voudrais suivre une formation où on apprend à s'occuper des enfants à la crèche* », « *une formation en nettoyage* », « *en plomberie* », « *en mécanique* », « *en maison de repos* », etc. Bien que leur projet soit défini, il n'est cependant pas aisé de le concrétiser. En effet, ces derniers rencontrent des difficultés majeures entravant l'accès à la formation qualifiante souhaitée. Comme le souligne un formateur, les exigences pour entrer en formation qualifiante sont de plus en plus élevées: « *La plus grande discrimination que j'ai rencontrée dans ma carrière est l'accès à la formation et la préformation³ qualifiantes. Le niveau des tests n'arrête pas d'augmenter et rend de plus en plus difficile l'accès au niveau requis.* »

Dans la plupart des cas, les opérateurs de formation professionnelle (ou qualifiante) définissent des prérequis à l'entrée en formation. Ces prérequis peuvent prendre la forme d'un niveau de diplôme minimum exigé. « *On*

1 Cet article se base sur le contenu des échanges des deux premières journées du forum de l'alphabétisation, *La forêt des idées*, organisé par le mouvement Lire et Écrire dans l'objectif de réfléchir à l'alphabétisation du futur et de se projeter dans la création d'alternatives. La première journée (décembre 2017) a réuni travailleurs et bénévoles; la seconde (mai 2018) les apprenants. Au moment d'écrire cet article, la 3^e journée, qui croisera les regards et points de vue des uns et des autres, n'a pas encore eu lieu (elle est prévue pour janvier 2019). Voir : www.lire-et-ecrire.be/Forum-de-l-alpha-La-foret-des-idees

2 Sept thématiques ont été abordées, à savoir : l'accès à l'alpha ; l'accueil ; les discriminations ; à quoi ça sert de lire et écrire ; comment on forme et comment on apprend en alpha ; pourquoi travailler ou s'engager en alpha ; l'après-formation.

3 La préformation qualifiante (ou formation de base préqualifiante) consiste en l'acquisition de prérequis professionnels et la remise à niveau des connaissances générales afin d'accéder à l'emploi ou de préparer les tests d'admission à la formation qualifiante.

demande le CEB pour entrer en formation qualifiante et des papiers. Sans ce diplôme, sans les papiers, on ne peut pas entrer en formation», témoigne un apprenant. Au sein du public alpha, nombreuses sont les personnes qui ne détiennent pas le certificat d'études de base (CEB) ou dont la scolarité passée hors Belgique n'a pas débouché sur une reconnaissance de diplôme. Ce critère administratif semble donc les exclure de l'accès aux formations : « Si on n'a pas de diplôme, cela n'a pas de valeur. Ici, il faut des équivalences et c'est un problème », explique un autre apprenant.

Les prérequis peuvent également prendre la forme de tests écrits qui permettent à l'organisme de formation de s'assurer que les personnes disposent bien du niveau requis qu'il a fixé. Ces tests demandent des compétences en lecture-écriture souvent trop élevées pour des apprenants en alphabétisation. Les compétences évaluées correspondent au niveau du CEB, voire souvent au-delà : « Même pour les formations AWIPH⁴ (en bureautique, commis de cuisine, bâtiment, etc.), dans certains centres, les exigences sont très poussées, avec des tests de compétences de niveau secondaire inférieur », met en avant une formatrice.

Les tests mis en place par les organismes de formation représentent ainsi des freins importants. Comme le relève cet apprenant : « Il faut savoir lire un minimum. Pour remplir les tests, pour voir si tu sais écrire, il faut toujours remplir des papiers, même pour les formations. En soudure, en couture, il y a un test de français. Pour le travail, c'est la même chose. C'est difficile. Si tu ne sais pas lire, tu ne peux pas venir. » En outre, ces tests de sélection semblent s'être généralisés et concerner des formations autrefois plus accessibles aux personnes moins qualifiées. Des travailleurs déclarent : « Pour avoir un travail ou une formation, il y a systématiquement des tests » ; « On exige de savoir lire et écrire, même dans des secteurs comme le nettoyage ».

Ce n'est pas seulement le niveau des tests qui pose problème mais les compétences qui y sont évaluées. Le niveau demandé en lecture-écriture n'est pas toujours congruent avec celui exigé dans l'exercice du métier visé par la formation. Les tests sont souvent théoriques et peu basés sur la pratique

4 Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées, devenue AViQ (Agence pour une Vie de Qualité) : www.aviq.be/handicap

du métier. À ce propos, un formateur relate l'expérience d'une apprenante: «*Même pour faire du nettoyage, on met des tests élevés. On a le cas d'une dame qui a fini sa formation alpha, on l'a orientée vers ces tests. Elle les a ratés, il a donc fallu travailler à récupérer la confiance en soi. Et lors de son dernier test, elle a raté la compréhension en lecture d'un texte qui n'avait pas grand-chose à voir avec l'entretien des hôpitaux. Elle a reçu une seconde chance. Mais en même temps, ils lui ont bien dit qu'il n'y avait que quinze places. Et si elle n'obtient pas une place, elle perd ses allocations. Elle perd financièrement et elle perd sur le plan de sa dignité, car cela fait six ans qu'elle se forme pour y arriver.*»

Les tests d'admission, des instruments de sélection ?

Les difficultés identifiées concernant l'accès à la formation qualifiante amènent inmanquablement à s'interroger sur la conjoncture du marché de l'emploi et de la formation actuelle. Les changements structurels opérés ces dernières décennies sur le marché de l'emploi sous l'effet de la désindustrialisation, de la tertiarisation et de la révolution technologique se sont accompagnés d'une élévation du niveau de qualification exigé par le marché du travail et, par conséquent, d'une diminution de l'offre d'emplois faiblement qualifiés⁵. Dans un contexte de pénurie d'emplois, où le chômage est criant pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés⁶, l'acquisition de qualifications et l'accès à la formation qualifiante peuvent être un enjeu important, ceux-ci augmentant significativement les chances individuelles d'insertion professionnelle⁷. Les choix opérés par les politiques d'emploi et de formation

⁵ Voir : Claire CORNIQUET, *Quelles représentations ont les apprenants et stagiaires en alphabétisation de leur parcours de formation vers l'emploi? Enjeux et défis pour le secteur de la formation ISP-Alpha*, Lire et Écrire Bruxelles, 2015. En ligne : www.lire-et-ecire.be/IMG/pdf/recherche_isp_alpha.pdf

⁶ 46% des demandeurs d'emplois en Wallonie sont considérés comme faiblement qualifiés (c'est-à-dire ne détenant pas le certificat d'enseignement secondaire supérieur) selon le FOREM. Voir : FOREM, *Marché de l'emploi, tendances et conjonctures*, juillet 2018. En ligne : www.leforem.be/MungoBlobs/76/758/20180802_Chiffres_Tendances_et_conjoncture_juillet2018.pdf

⁷ Voir : Mathieu VEINSTEIN et Isabelle SIRDEY, *La formation qualifiante, une transition vers l'emploi pour les jeunes chercheurs d'emploi peu scolarisés?*, in *Brussel Studies*, Collection générale, n°96, 2016. En ligne : journals.openedition.org/brussels/1324

« *tablent alors sur la possibilité de rapprocher les qualifications acquises ou à acquérir des besoins qu'exprimeraient les entreprises pourvoyeuses de main-d'œuvre* »⁸. Comme le précise Christian Maroy⁹, « *les changements en cours ne peuvent être compris à la seule lumière des facteurs socioéconomiques. De notre point de vue, il faut considérer la formation comme une matière politique, au sens fort du terme, susceptible donc de plusieurs orientations différentes et sujettes à débat.* » Selon cet auteur, les conceptions politiques de la formation des adultes se sont orientées ces dernières décennies vers un modèle qualifié de « libéral-social » où « les problèmes du chômage de 'longue durée', les évolutions technologiques, les changements organisationnels des entreprises et du marché du travail doivent être rencontrés par une politique de formation et d'activation de 'la population active', c'est-à-dire par une politique visant à garantir en permanence 'l'employabilité' des chômeurs ou 'l'adaptabilité' des travailleurs actifs »¹⁰. Dans cette optique, c'est bien l'adéquation entre l'offre de formation/qualifications et les besoins des entreprises qui est visée, « *ces dernières exigeant désormais des travailleurs qu'ils soient qualifiés d'avance et pleinement productifs dès l'entrée en emploi* »¹¹.

Si les exigences de qualification sur le marché du travail sont de plus en plus importantes, elles semblent se répercuter sur les organismes de formation qualifiante. Comme le résume Claire Corniquet: « *À l'image de l'élévation croissante des qualifications attendues et demandées dans le monde du travail (en lien avec la pénurie d'emplois pour tous), les prérequis pour accéder aux formations qualifiantes et aux AFT¹² sont de plus en plus importants, notamment en français écrit et en mathématiques.* »¹³ De plus, étant donné que les opérateurs de formation sont subsidiés à la mise à l'emploi et doivent remplir

8 Ibid., p. 1.

9 Christian MAROY, *Une typologie des référentiels d'action publique en matière de formation en Europe*, in *Recherches sociologiques*, n°2, 2000, p. 45. En ligne : www.researchgate.net/publication/306214209_Une_typologie_des_referentiels_d'action_publicue_en_matiere_de_formation_en_Europe

10 Ibid., p. 51.

11 Stuart WRATHALL, *Cadre de référence : un espace de liberté dans un paysage qui se ferme...*, in *Journal de l'alpha*, n°202, 3^e trimestre 2016, p. 10. En ligne : www.lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/ja202_wrathall.pdf

12 Atelier de formation par le travail.

13 Claire CORNIQUET, *op.cit.*, p. 48.

des obligations de résultats¹⁴, ils auraient tendance à élever le niveau et sélectionner les personnes qui ont le plus de chances de décrocher un emploi en fin de formation¹⁵.

La prévalence d'une vision linéaire du dispositif de formation

Selon Catherine Stercq¹⁶, c'est fondamentalement la conception des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle qui ne prend pas en compte et exclut les analphabètes. Parmi ces dispositifs, les actions centrées sur une vision linéaire de la formation sont pointées du doigt. Elle affirme qu'« à quelques exceptions près, l'alphabétisation s'effectue aujourd'hui exclusivement dans des cours d'alphabétisation et est considérée comme un préalable à une préformation, elle-même prérequis à... Il n'existe pas de pratiques d'alphabétisation dans les actions de formation qualifiante et de formation en alternance. Il n'existe pas de programme emploi-alphabétisation. » Ce constat posé en 1994 semble toujours d'actualité. Nombreux sont les apprenants qui, lorsqu'ils s'adressent à un organisme d'insertion socioprofessionnelle pour accéder à une formation qualifiante, se voient proposer au préalable une « étape » d'alphabétisation. Cette étape a pour objectif l'acquisition des compétences de base en lecture, écriture et calcul demandées par les organismes d'insertion socioprofessionnelle. Une fois ces compétences de base acquises, l'accès à la préformation ou à la formation qualifiante leur est légitime. Subséquemment, le parcours de formation s'insère dans une logique séquentielle où la formation en alpha devient une première étape de leur projet : « C'est pour faire une formation pour trouver un autre emploi. Les formations FOREM, ce n'est pas évident. Ils m'ont suggéré de venir chez Lire et Écrire, et puis de revenir après chez eux pour passer les tests et suivre une nouvelle formation », rapporte un apprenant.

¹⁴ Un taux de sorties positives de 60% (soit la mise à l'emploi, l'accès à un autre type de formation ou à un atelier de recherche active d'emploi) est demandé aux opérateurs de formation.

¹⁵ Claire CORNIQUET, op.cit., p. 71.

¹⁶ Catherine STERCQ, *Alphabétisation et Insertion socioprofessionnelle*, Institut de l'Unesco pour l'Éducation/De Boeck Université, 1994, p. 36. En ligne : unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147879fo.pdf

Ces parcours obligent donc les adultes analphabètes à finaliser une formation en alphabétisation avant de pouvoir concevoir une entrée dans une formation censée les mener à l'emploi. Pour les plus débutants, le processus vers l'entrée en formation qualifiante risque de prendre de nombreuses années...

Si cette vision linéaire des dispositifs de formation allonge le temps d'accès à la formation qualifiante, elle est également source de tensions et de difficultés pour les apprenants en formation d'alpha. Les personnes s'adressant à un organisme d'insertion socioprofessionnelle sont, pour la plupart, des personnes dépendantes des allocations de chômage ou d'un revenu d'intégration sociale, et qui vivent sous la pression de perdre leur droit aux allocations si elles n'arrivent pas à fournir suffisamment de preuves de leurs démarches d'insertion professionnelle. Comme le soulignent Pauline Gillard, Anne Godenir et Aurélie Storme¹⁷, « *les rythmes de formation qui relèvent de l'approche linéaire ou séquentielle du parcours de formation paraissent donc en inadéquation avec les contraintes temporelles que leur impose l'administration (dégressivité des allocations de chômage, exclusion du droit à ces allocations), ce type d'approche allongeant leur parcours de formation* ».

Développer les partenariats afin de combler le « gap »

De nombreux formateurs et travailleurs participant au forum de l'alpha, *La forêt des idées*, mentionnent le manque de dispositifs permettant de faire le pont entre la formation d'alphabétisation et la formation qualifiante : « *Il y a un manque de passerelles. Une fois que les personnes ont fini leur formation en alpha, qu'est-ce qui est prévu ? Pour pouvoir accéder à un autre dispositif, elles doivent passer une série d'examens où il y a des tests, des dictées qu'elles sont incapables de réussir.* » Certains s'interrogent sur l'accès et la prise en compte du public en difficulté de lecture-écriture : « *Est-ce qu'il faut d'autres passerelles ? Ou est-ce qu'on les bloque dans l'accès à d'autres formations ?* »

¹⁷ Pauline GILLARD, Anne GODENIR et Aurélie STORME, *La formation concomitante : une alternative à l'approche séquentielle du parcours de formation des personnes illettrées ?*, Lire et Écrire en Wallonie, 2015. En ligne : www.lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/2015_08_20_la_place_de_l_alphabetisation_dans_l_isp_relu_as_.pdf

Est-ce que les autres dispositifs devraient ouvrir les portes à notre public?» Pour d'autres, l'obstacle majeur est qu'«il manque clairement une connaissance de ce qui existe».

Ces constats sont largement partagés dans le secteur de l'alphabétisation comme mis en avant dans l'enquête réalisée par Spiral, qui a interrogé quelques 187 opérateurs d'alphabétisation (directeurs, formateurs, bénévoles) et 200 apprenants¹⁸. Dès lors, comment favoriser le passage entre l'alphabétisation et la formation qualifiante dont les exigences d'entrée sont souvent bien trop élevées pour le public en alphabétisation ?

Une des pistes évoquées à travers l'enquête consisterait à développer une offre de formation intermédiaire afin que les apprenants puissent acquérir les compétences demandées pour entrer en formation qualifiante. Il apparaît que la majorité des acteurs (soit 2/3 des répondants)¹⁹ sont en faveur d'une réflexion coordonnée à ce sujet : la question des passerelles entre l'alphabétisation et la formation qualifiante doit être prise en charge conjointement par les acteurs du secteur de l'alphabétisation et de la formation qualifiante. *«Une prise de conscience du rôle des uns et des autres et une vision proactive des uns et des autres ne peut se faire que via une grande mise en commun, j'en suis plus que persuadée. Maintenant, il faudrait sans doute à l'échelle des territoires prévoir ces concertations et mettre en place des projets pilotes pour favoriser ce travail (à l'échelle des Bassins²⁰, 'territoire zéro chômeurs' pourrait être 'territoire zéro analphabètes'... par analogie avec la méthode qui est utilisée).»* La moitié des répondants se disent «prêts» à se pencher et à se concerter sur cette question. De même, si la création d'une offre intermédiaire s'inscrit dans une vision séquentielle de la formation, il paraît important de réfléchir à son adéquation face aux contraintes d'activation rencontrées par les apprenants. Comment assurer que l'apprenant puisse suivre tout ce parcours sans qu'il ne soit mis sous pression ou sanctionné ?

¹⁸ Perrine VANMEERBEEK, *Élaboration d'un référentiel, d'outils et d'indicateurs d'évaluation en alphabétisation des adultes*, Spiral, Université de Liège, 2018. En ligne : orbi.uliege.be/handle/2268/220782

¹⁹ 44% des répondants pensent qu'il faudrait mettre autour de la table tous les acteurs de la formation qualifiante ET tous ceux du secteur de l'alphabétisation, et 17% pensent qu'il faudrait mettre autour de la table tous les acteurs du secteur de la formation qualifiante ET les acteurs du secteur de l'alpha concernés par la formation qualifiante (alpha-ISP et alpha-Promotion sociale).

²⁰ Bassins Enseignement qualifiant - Formation - Emploi.

Si le développement d'une offre intermédiaire semble répondre à une nécessité selon un grand nombre d'acteurs du secteur de l'alpha, quelle que soit l'origine de leurs subventions (ISP, Promotion sociale, Cohésion sociale, Action sociale, Éducation permanente), la question des prérequis fixés par les organismes de formation reste entière: « *Cette formation intermédiaire est absolument indispensable, et en tout cas la création de ponts entre formation en alpha et formation qualifiante. Sans doute faudrait-il aussi revoir les exigences de l'entrée en formation qualifiante, en fonction des compétences réellement attendues sur le terrain dans la pratique professionnelle (pouvoir écrire un texte argumenté en français correct est-il indispensable pour entamer une formation de puériculture, par exemple?)*. » Le travail de sensibilisation et de partenariat s'avère essentiel pour lutter contre ces barrières à l'entrée en formation qualifiante: « *Les partenariats avec les autres organismes de formation permettent de s'accorder sur les compétences travaillées par chacun pour que les personnes puissent entrer dans les formations qualifiantes et ainsi surmonter le problème des exigences d'entrée* », formule une formatrice participant à *La forêt des idées*.

Une autre piste évoquée consisterait à développer l'offre de formations concomitantes. Certains organismes d'alphabétisation et d'insertion socio-professionnelle développent déjà des partenariats et dispositifs qui alternent des temps de formation professionnelle et d'alphabétisation. Ces dispositifs permettent de « casser » la linéarité des temps de formation et donc de les diminuer. Ils favorisent ainsi, dans une certaine mesure, une prise en compte des besoins des personnes en difficulté de lecture-écriture en leur ouvrant l'accès au parcours de formation qualifiante. Et, en conséquence, de concrétiser plus rapidement leur projet professionnel: « *Au Luxembourg, nous avons la formation 'Des mots et des briques' où les personnes ont accès à une préformation pour être maçons tout en bénéficiant d'une formation en alpha*²¹. *On commence une formation du même type dans le domaine du nettoyage, pour former du personnel d'entretien. Cela se fait en partenariat avec le FOREM. Les apprenants sont en formation à temps plein, deux jours par*

²¹ Voir: Aurélie AUDEMAR (propos recueillis par), « *Des mots et des briques* ». Un projet pilote de formation concomitante, in *Journal de l'alpha*, n°206, 3^e trimestre 2017, pp. 81-94. En ligne : www.lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/ja206_p081_audemar.pdf

semaine en alpha, et trois jours en formation qualifiante. » Et, selon l'enquête Spiral, deux tiers des acteurs du secteur de l'alpha sont en faveur du développement de ce type de formation qui permet de mieux prendre en compte les rythmes d'apprentissage des apprenants.

Pour une meilleure prise en compte des personnes en difficulté de lecture-écriture

Les difficultés identifiées entravant l'accès à la formation qualifiante renvoient également à l'omniprésence et à la survalorisation de l'écrit auxquelles se prêtent les employeurs, le secteur de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante. Au centre, c'est la question de la reconnaissance des compétences des personnes ne maîtrisant pas l'écrit qui se pose : *« Si on nous donne l'occasion de montrer ce que l'on sait faire, ce serait mieux. En France, les politiques sont différentes, c'est plus facile. Ici, c'est d'abord lire et écrire. Si tu ne sais pas lire et écrire, c'est fini. »*

De nombreux apprenants revendiquent la prise en compte de leurs compétences : *« Il faut du changement. Quelqu'un qui a un métier et qui ne sait pas lire et écrire, pourquoi ne pas lui faire passer un test oral plutôt que de le bloquer tout de suite ? Si tu ne sais pas lire et écrire, tu es tout de suite jeté. S'il y avait un test oral, on sait voir s'il est malade, s'il a un problème, s'il n'a pas un problème dans sa tête. S'il n'est pas manuel, ça se voit. S'il n'a jamais travaillé, ça se voit. Au Maghreb, il y a des tests oraux, pas en Europe, pas ici. Ici, on va dire à l'homme : 'Si tu ne sais pas lire, au revoir.' Il n'a pas une seule chance. Or, si on lui donne cette chance, il sort du chômage. »*

La majorité d'entre eux ont fait part d'un sentiment de discrimination face à l'accès en formation qualifiante et à l'emploi, soutenu par les préjugés véhiculés par la société sur les personnes illettrées : *« On nous prend pour des imbéciles »* ; *« Il faut respecter tout le monde : ce n'est pas parce qu'on ne sait pas lire qu'on est bête »*, *« qu'on n'a pas d'éducation »*, *« qu'on est une personne qui ne sait rien »* ou *« qu'on est fainéant »*.

Ils appellent à « *une prise en compte des compétences quels que soient les origines et diplômes* » ; « *la création d'emplois qui tiennent compte des compétences* » ; et « *un changement des critères d'embauche* » car « *même si on ne sait pas lire et écrire, on sait travailler* ». Dans la foulée, ils souhaitent « *un traitement plus égalitaire* », « *un accès aux formations* », « *une reconnaissance* » de la part des organismes d'insertion socioprofessionnelle tels que le FOREM ou Actiris.

Prendre en compte les compétences des personnes en difficulté de lecture et d'écriture implique de développer des actions de sensibilisation et de partenariat autour de la création de filières et de passerelles. Ces dernières doivent permettre aux personnes en demande d'insertion socioprofessionnelle d'avancer dans leur parcours et d'accéder aux formations proposées par les opérateurs de formation qualifiante. Comme le met en avant un formateur, « *il s'agit d'affirmer d'emblée que le public alpha a toute sa place aussi en ISP. L'accès à un travail décent est un droit. Il vaut pour toutes et tous. Le public alpha doit donc avoir accès à des formations qui lui permettent d'accéder au marché de l'emploi.* »

Néanmoins, au-delà d'un meilleur accès à la formation qualifiante, il reste essentiel de se questionner sur les politiques d'emploi actuellement dominantes ainsi que de lutter contre les inégalités structurelles dont elles sont porteuses, sans quoi l'accès à l'emploi que vise la formation qualifiante ne sera jamais accessible à tous.

Aurélie LEROY, chargée d'analyses et études
 Lire et Écrire Communauté française